

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Samedi 1er février 2025

ENVIRONNEMENT

La Société Publique Locale Énergies de Provence passe à la vitesse supérieure

La Métropole Aix-Marseille-Provence s'associe au Département des Bouches-du-Rhône pour créer un opérateur énergétique sous la forme d'une Société Publique Locale (SPL). Une union qui permettra de porter de nombreux projets énergétiques à court et moyen terme en matière de foncier, de bâtiments et d'équipements des collectivités. Les premières études sont programmées pour le deuxième trimestre 2025, dans un premier temps sur les projets photovoltaïques.

Plan climat-air-énergie métropolitain, zone à faibles émissions mobilité (ZFE-m), transition énergétique des flottes de véhicules, déploiement des bornes IRVE... À travers des réalisations et des documents concrets, la Métropole s'engage, depuis sa création, à améliorer la qualité de vie des habitants et celle des générations à venir. Au même titre que l'amélioration de la qualité de l'air, la préservation de la biodiversité ou la protection du littoral, l'investissement dans les énergies renouvelables fait figure de priorité.

Compétence partagée, la production d'énergie renouvelable sur le patrimoine public fait partie des chantiers majeurs à venir pour faciliter la transition énergétique. **Réunis le vendredi 31 janvier 2025, les membres du Conseil d'administration ont élu Laurent Simon en qualité de président.** Avec l'ambition partagée de porter des projets énergétiques à court et moyen terme sur les fonciers, bâtiments et équipements des collectivités. Les communes ou groupements publics qui souhaitent bénéficier de ses interventions pourront l'intégrer en entrant au capital de la SPL.

« La création d'une SPL énergie fait partie des 35 engagements que j'ai fléchés à horizon 2035 pour notre territoire. Notre patrimoine public représente un gisement très important d'énergies renouvelables. L'objectif est de permettre aux deux institutions que j'ai l'honneur de présider de devenir leur propre producteur d'énergies et d'avoir des bâtiments autonomes », avance Martine Vassal, présidente de la Métropole et du Département.

« En développant les énergies renouvelables, nous pourrions sortir des énergies fossiles, ce qui est indispensable pour respecter les engagements de notre plan climat. Développer notre souveraineté énergétique au niveau local est l'une de nos grandes priorités », ajoute Laurent Simon, président de la Société Publique Locale Énergies de Provence.

Les missions de cette Société Publique Locale concernent, en priorité, le développement des énergies renouvelables, en commençant par le photovoltaïque sur le patrimoine public (collèges, aires de stationnement, bâtiments...) et de la méthanisation. Entre 6 et 10 projets seront prévus chaque année, dynamisant ainsi toute cette filière sans altérer le marché concurrentiel des entreprises privées. Plusieurs dizaines de collèges et une vingtaine de sites métropolitains sont d'ores et déjà identifiés. Dans un spectre plus large, cette SPL sera, à terme, capable d'intervenir dans d'autres filières de production des énergies renouvelables et dans toute autre activité permettant d'accélérer la transition énergétique du territoire.

CONTACT PRESSE

Service Presse Métropole
T : 04 91 99 79 74
presse@ampmetropole.fr

CONTACT PRESSE

Service Presse Département
T : 04 13 31 18 27
Service-presse@departement13.fr